

## **Le destin des migrants**

**Sylvaine Bulle et Laetitia Tura**



Toutes les photos © Laetitia Tura/Le Bar Floréal.

*Si les frontières sont souvent invisibles, elles régissent le droit de circuler librement et les stratégies de migration clandestine. Commentant les photographies de Laetitia Tura, Sylvaine Bulle revient sur l'agencement complexe entre le droit, l'économie et la violence qu'implique le partage des territoires.*

### **Photographies / Sciences sociales : frontières et migrations**

En partenariat avec le collectif de photographes le Bar Floréal, *Métropolitiques* propose une nouvelle formule, croisant deux regards sur un même thème : celui d'un photographe et celui d'un chercheur. Le texte de Sylvaine Bulle et les images de Laetitia Tura proposent un nouveau regard sur les parcours migratoires.

Le travail de Laetitia Tura porte sur les dispositifs de fermeture des frontières et les migrants qui tentent de les franchir. Les deux séries diffusées ici montrent les frontières entre le Mexique et les États-Unis (*Linewatch*, 2004-2006) et celle entre le Maroc et l'Espagne (*Je suis pas mort, je suis là*, 2007-2012).

**le bar Floréal**  
**photographie**

<http://www.bar-floreal.fr>

États-Unis, Mexique, Amérique latine, Afrique... Existe-t-il des espaces, des territoires ou des citoyens qui peuvent résister à l'action des gouvernements organisant « la répartition des places » (Rancière 1998) ? Le partage des individus, entre ceux qui sont libres de voyager, d'échanger, et ceux qui ne le sont pas doit être rapporté au rôle des États au sein de l'économie mondialisée. On sait, en effet, que les démocraties occidentales actuelles se caractérisent par un mode de gouvernement sécuritaire mettant en avant la nécessité de contrôler et sélectionner les mouvements de personnes à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, au nom de cette sécurité globale. Il s'agit de protéger les États-nations menacés par des flux qui se jouent des frontières. Ce type de souveraineté est visible dans les états de paix comme dans les états de guerre, aux États-Unis, en Israël, au Maghreb ou en Irak.

Dans bien des cas, les politiques migratoires sont commandées par l'économie (Brown 2007, 2009 ; Gros 2012 ; Sassen 2011), avec une privatisation de la surveillance des frontières, un système d'endiguement ou de contingentement des flux ou encore des politiques de sélection des individus aptes à circuler au sein du marché mondial des personnes et des capitaux. Ainsi, le terme même de frontière ne désigne plus seulement l'exercice de la souveraineté nationale ou une « limite physique et morale » des États (Searle 1992)<sup>1</sup> mais des agencements complexes entre le droit, l'économie et la violence, qui donnent lieu à de nouvelles limitations en matière de mobilité, et qui créent également de nouveaux territoires.

### **La clandestinité, une création des gouvernements sécuritaires**

Dans ses deux derniers ouvrages, le sociologue Luc Boltanski (2009, 2012) nomme « système de domination complexe » (ou « gouvernement gestionnaire ») ces nouveaux modes de qualification de la réalité par la mesurabilité, la sélection, les normes qui désorientent les individus. Dans le cas de la migration, renvoyant à la sécurité globale, le droit est central car il permet de stabiliser un certain ordre du monde ou un ordre des choses. Rappelons-le, c'est le droit qui encadre la réalité,

<sup>1</sup> Pour Searle, la frontière identifiée par des pierres renvoie à une ontologie physique mais ces pierres ont une fonction de séparation. Dans ce cas une fonction-statut (limite nationale) vient s'ajouter à la fonction physique (séparer).

attribue des qualités juridiques et civiques et se donne comme pouvoir de partager les êtres. Il permet donc de délimiter le *nomos* humain et les frontières entre les hommes, tout comme il donne la possibilité aux acteurs institutionnels, aux forces de sécurité, de suivre le parcours des individus autorisés ou non à traverser les territoires. Il ne saurait donc y avoir de clandestins sans grillage et sans camp, de camp sans régime sécuritaire de souveraineté, de souveraineté sans occultation des migrants.

Un constat s'impose. La fragmentation, la séparation ou le contingentement qui sont les formes des sociétés actuelles libérales provoquent des événements infiniment ambivalents. Sous l'apparence de processus technocratiques (comme l'attribution des droits, des visas, des permis de travail), les gouvernements gestionnaires et sécuritaires fabriquent, en effet, des tragédies humaines. Ils condamnent une partie des acteurs à ne pas être libres, ou à être reclus, occultés, invisibles. On parle ici des êtres comme les clandestins, qui ne sont insérés dans aucun dispositif juridique ou numéraire. Car, si des règles attributives et constitutives comme le statut civil, la carte de séjour, le droit de circuler qualifient les individus, il ne fait pas de doute que les clandestins deviennent doublement, voire triplement, étrangers. Pour eux, la migration implique des épreuves existentielles liées à leur insécurité. En ce sens, le droit n'est pas seulement un opérateur juridique qui définit des types de citoyenneté, d'appartenance, il est aussi un opérateur ontologique.

### **Qui a le droit ? Occultés, disparus dans la souveraineté**

Comme le fait remarquer Judith Butler, toute théorie critique (comme celle sur l'exception généralisée ou mondialisée) est insuffisante si elle ne permet pas de différencier les figures de la « vie nue », comme celles des expulsés ou des travailleurs clandestins dont il s'agit, pourtant, de « se représenter » la vie (Butler 2010 ; voir également Agamben 2002). Le cas des travailleurs clandestins entre deux pays (Mexique et États-Unis, Maroc et Espagne, France et Angleterre, Palestine et Israël, etc.) évoque, aux quatre coins de la planète, l'une des formes d'expérience douloureuse de la migration dans l'invisibilité (Bauman 2006). Travailler illégalement requiert de la part du migrant clandestin une préparation mentale à l'exploration d'un monde donné comme hostile. Une géographie propre à la migration clandestine est donc caractéristique des sociétés libérales.

Si l'on observe les traversées clandestines, comme le fait délicatement Laetitia Tura dans son travail photographique, il s'agit d'abord pour les travailleurs d'entrer en contact avec des réseaux de passeurs, d'employeurs. Ils ont ensuite à effectuer la traversée dangereuse des frontières, l'escalade des murs et des grillages, à leurs risques et périls, à construire leur lieu de couchage, ou encore à domestiquer l'environnement dans le pays « d'accueil ». La « descente » ou la « montée » vers le pays d'accueil est souvent de l'ordre de l'humiliation. Les clandestins fantômes sont contraints à réaliser des parcours tumultueux à l'intérieur des villes ou des villages, des montagnes, pour accéder aux seuls endroits publics qui ne soient pas menaçants : les terrains publics ou communautaires, les écoles et parcs publics, les mosquées (comme dans le cas des migrants palestiniens en Israël, les migrants irakiens et syriens au Liban). Il arrive aussi qu'ils soient chassés des espaces où ils font une halte. Revient alors le caractère inéluctable de l'étranger indésirable, du clandestin contraint à l'invisibilité. Car que dire de l'hostilité que rencontrent les migrants, menaçant l'ordre public ? Ils sont tenus comme mettant en péril les règles des pays d'accueil et les principes de la vie en commun. Leur isolement est souvent le résultat d'une suspicion réciproque : la crainte de la délation pour les clandestins, la peur et la méfiance vis-à-vis de ces derniers pour les citoyens et résidents réguliers. La lutte pour les ressources (comme l'emploi et les vivres) ou encore la prédation économique de la part des passeurs ou des employeurs accomplissent encore le sentiment d'humiliation. À la fois clandestin et étranger, vulnérable sur le plan de la citoyenneté et des droits premiers, le migrant est dès lors considéré comme exploitable. Ainsi, les conditions de la migration confèrent à l'épreuve de mobilité un caractère secret et douloureux qui contraint souvent les clandestins au silence.

Ce bref rappel des lignes du débat nous permet de souligner une première chose. Aussi étrange que cela puisse paraître, la phénoménologie de l'étranger (Le Blanc 2010) n'est pas suffisante pour rendre compte de cette condition humaine. Le problème n'est pas tant celui de l'invisibilité ou de la stigmatisation du migrant, de ses différentes formes de maintien dans l'espace public avec toute une multiplicité de codes, d'équipements et de ruses que « de l'apparition de la politique par la disparition de ces citoyens » (Tassin 2012) – autrement dit, du geste politique qui induit l'apparition pour certains et la disparition d'autres. Citant Arendt (1965), Étienne Tassin souligne que, « en politique, plus que nulle part ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de distinguer l'être et l'apparence, qui sont réellement une seule et même chose ». Il soulève ainsi le paradoxe suivant. Si l'on est en droit de parler d'invisibles à propos des migrants clandestins ou des étrangers, ce n'est pas tant en raison d'une phénoménalité et de toute une série d'expériences faites par ces êtres que de la privation pour ces derniers d'une existence politique. En d'autres termes, on peut craindre que les diverses compétences déployées par les clandestins pour se maintenir dans l'espace public, compétences maintes fois décrites par les sciences sociales, ne suffisent pas à rendre compte de la séparation des migrants d'avec le commun ou de leur apparition-disparition. L'invisibilité ou l'occultation des migrants est, comme le rappelle encore Étienne Tassin à la suite d'Arendt, un test sur l'état de la politique et des sociétés ou encore sur la politique elle-même.

Dans ses photographies, Laetitia Tura a choisi de montrer le seul théâtre des frontières : barbelés, frontières électrifiées, chemins de traverse et les silhouettes ou les êtres bien présents qui campent à proximité. Cette saisie délicate de la réalité par la photographe est ce qui retient l'attention du sociologue. La photographe nous montre que l'image ou le document visuel peuvent traiter aisément, sur un mode symétrique, d'un phénomène qu'il étudie également. C'est précisément cette structure dialogique, ce partage du sensible, qui, en partant de points de vue disjoints, nous permet de mieux voir les choses.

Précieuses par le contexte qu'elles contribuent à restituer, on ne saurait toutefois envisager ces images et la justesse du regard de la photographe sans les rapporter à une interrogation sur la politique. L'enjeu est bel et bien ce qui conduit à cette malédiction de la migration comme le dit encore Tassin : « La disparition désigne l'opération par laquelle la société libérale prive les immigrés déçus de leurs droits ou les clandestins de toute visibilité, les effaçant de l'espace public d'apparition pour les vouer à mener une existence souterraine, obscure, caverneuse ». Rappelons-le, la mise en lumière de l'anonymat de ces épreuves existentielles résulte de catégories nominatives et attributives : le droit (national ou international) qui autorise certains à avoir une existence et condamne d'autres. Ainsi, l'immigration, l'exil qui résultent d'une opération juridique, économique et politique, y compris dans le cas des guerres, viennent sans cesse confirmer les ordonnancements de la réalité autour de règles et d'énoncés institutionnels. De cette façon, on indique clairement le rapport qu'entretiennent les institutions politiques et leurs formats d'épreuves avec les êtres qui doivent se conformer à la souveraineté occidentale et peut-être mondiale. Qu'une image, qu'un récit ou encore un témoignage puissent à eux seuls élucider le sens politique des actes de visibilité de ces « vies précaires », selon l'expression de Butler, demeure improbable. Mais il ne fait pas de doute que ces photographies nous invitent à penser la politique à partir de cette malédiction de l'étranger clandestin.

## **Bibliographie**

- Agamben, Giorgio. 2002. *État d'exception*, Paris : Seuil.
- Arendt, Hannah. 1965. *On Revolution*, Londres : Penguin Books.
- Bauman, Zygmunt. 2006. *Vies perdues : La modernité et ses exclus*, Paris : Payot.
- Boltanski, Luc. 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris : Gallimard.
- Boltanski, Luc. 2012. *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris : Gallimard.

- Brown, Wendy. 2007. *Les habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néo-conservatisme*, Paris : Les Prairies ordinaires.
- Brown, Wendy. 2009. *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris : Les Prairies ordinaires.
- Butler, Judith. 2010. *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Paris : Zones.
- Gros, Frédéric. 2012. *Le Principe sécurité*, Paris : Gallimard.
- Le Blanc, Guillaume. 2010. *Dedans, dehors : la condition d'étranger*, Paris : Seuil.
- Rancière, Jacques. 1998. *Au bord du politique*, Paris : La Fabrique.
- Sassen, Saskia. 2011. « L'urbanisation de défis globaux. Le cas des guerres asymétriques », *Géographie, économie, société*, vol. 13, n° 1, p. 11-25.
- Searle, John. 1992. *Les Actes de langage*, Paris : Hermann.
- Tassin, Étienne. 2012. *Le Maléfice de la vie à plusieurs*, Paris : Bayard.

*Linewatch*  
(2004-2006)



Cañón de Matadero, Tijuana, Mexique, mai 2004.



Nido de las Aguilas, Tijuana, Mexique, février 2005.



Migrants – Cañón de las Cabras, Tijuana, Mexique, mai 2004.



Face à la Colonia Libertad de Tijuana, Californie, États-Unis, mai 2004.



Cañón de Matadero, avril 2004.



Signcutting, San Ysidro, Californie, États-Unis, mai 2004.



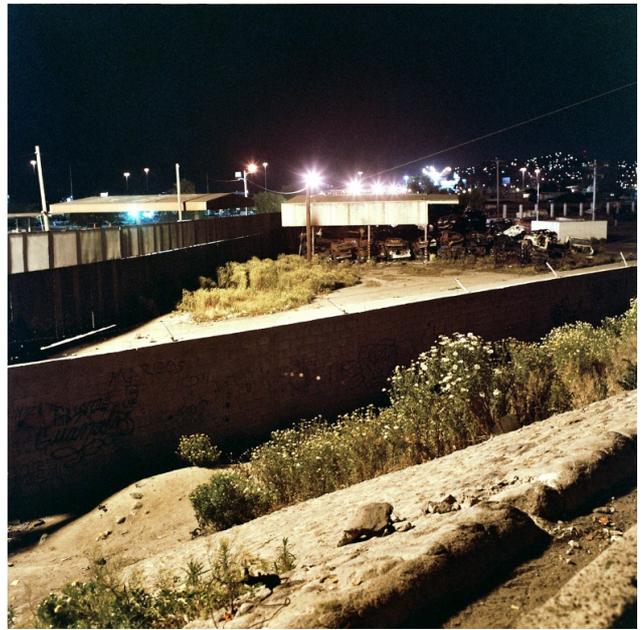
Lumière inquisitrice – Cañón de Matadero, Tijuana, Mexique, mai 2004.



Lumière inquisitrice – Cañón de Matadero, Tijuana, Mexique, mai 2004.



Lumière inquisitrice – Cañón de Matadero, Tijuana, Mexique, mai 2004.



Lumière inquisitrice – Canal del Rio, Tijuana, Mexique, avril 2005.



Lumière inquisitrice – Colonia Libertad, Tijuana, Mexique, avril 2005.



Lumière inquisitrice – Canal del Rio, Tijuana, Mexique, avril 2005.



Agent de la Border Patrol, San Ysidro (banlieue de San Diego), Californie, États-Unis, avril 2005.



Quartier résidentiel adossé à la frontière et construit après la mise en place de l'opération Gatekeeper, San Ysidro, Californie, États-Unis, mars 2005.



Quartier résidentiel adossé à la frontière et construit après la mise en place de l'opération Gatekeeper, San Ysidro, Californie, États-Unis, février 2005.



Entre-deux, Jardines del Rincon, vers Tecate, Mexique, mai 2004.



Entre-deux, Jardines del Rincon, vers Tecate, Mexique, mai 2004.



Entre-deux, Canal Todo Americano, Mexicali, Mexique, mai 2004.



Entre-deux, vers Tecate, Mexique, mars 2005.



Entre-deux, vers Tecate, Mexique, mars 2005.



Entre-deux, vers Tecate, Mexique, mars 2005.



Entre-deux, Cañón de la Marrana, Mexicali, Mexique, mai 2004.

*Je suis pas mort, je suis là*  
(2007-2012)



Repères – Les rails, vers la frontière maroco-algérienne, 2007.



Repères – *Smelly water*, vers la frontière maroco-algérienne, 2007.



Repères – Usine, Naima, Maroc, 2012.



Repères – Les rails, Naima, Maroc, 2012.



Repères – Naima, Maroc, 2009.



Disparitions – Maison abandonnée, Douar el Fokra, Maroc, 2012.



Camouflages II – Takadoum, Rabat, Maroc, 2009.



Camouflages I – Le bush, campement de Malabata, Tanger, Maroc, 2008.



Camouflages I – Le bush, campement de Malabata, Tanger, Maroc, 2008.



Camouflages I – Le bush, campement de Malabata, Tanger, Maroc, 2008.



La Valla I, Melilla, Espagne, 2008.



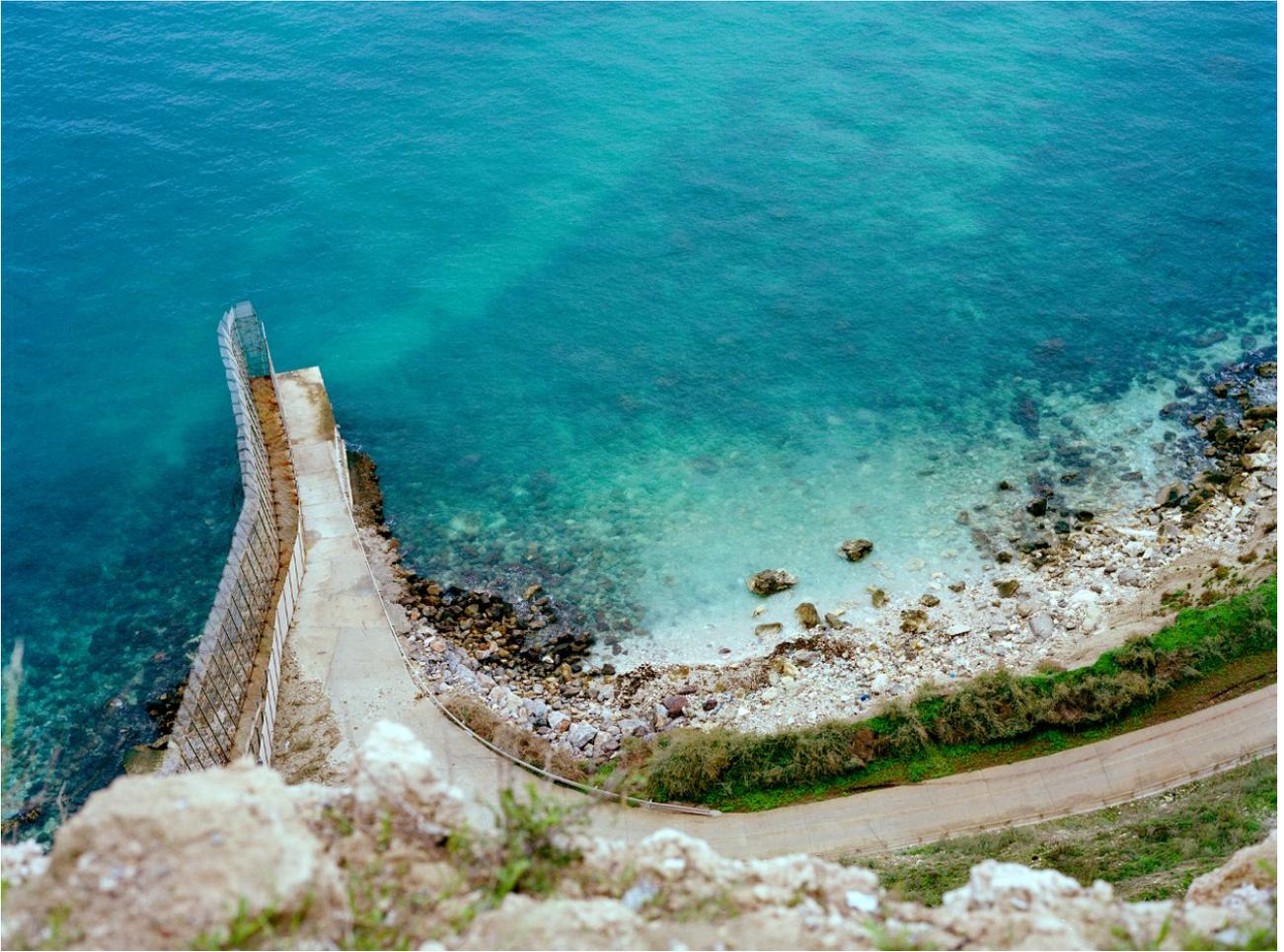
La Valla II – Brèches, Melilla, Espagne, 2008.



La Valla II – Brèches, Melilla, Espagne, 2008.



La Valla I, Mawari, Melilla, Espagne, 2008.



La Valla I, Mawari, Melilla, Espagne, 2008.



La Valla I – Abreuvoirs, Agudú, Melilla, Espagne, 2008.



Disparitions – Filet, Zarzis, Tunisie, 2012.



Disparitions – Bateau échoué, Zarzis, Tunisie, 2012.



Disparitions – Fosse commune, Zarzis, Tunisie, 2012.

**Sylvaine Bulle** est sociologue, enseignante-chercheure au Lab-Top (Laboratoire Théorie du politique, université de Paris-8). Ses axes de recherche concernent particulièrement la sociologie politique et pragmatique des conflits (et notamment du conflit israélo-palestinien), la théorie critique et sociale, la sociologie des problèmes publics (et en particulier celle des mouvements de contestation).

**Laetitia Tura** mène depuis 2001 un projet photographique autour de la mise en scène des frontières, l'invisibilité et la mémoire des parcours migratoires. Après *Jnoub* à la frontière du Sud-Liban (2001), *Linewatch* consacré au dispositif frontalier entre le Mexique et les États-Unis (2004-2006), la mise à l'écart des migrants au Maroc et à Melilla (Espagne) (2007-2012), elle travaille actuellement dans les Pyrénées, sur les territoires de la Retirada des Espagnols en 1939. Elle a développé une démarche où le recueil de la parole fait partie intégrante du dispositif de prise de vue.

**Pour citer cet article :**

Sylvaine Bulle & Laetitia Tura, « Le destin des migrants », *Métropolitiques*, 23 septembre 2013.  
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-destin-des-migrants.html>.